



## Choisir son photographe, attention aux mauvaises surprises !

Articles basé sur une sélection de 10 photographes pro piochés au hasard dans les 7 premières pages de [Google](#) sur le seul département du Vaucluse.

Nous y voilà ! Vous êtes prêt ou prête pour faire une séance photo, que ce soit pour du portrait, des photos de grossesse, des photos en lingerie ou de nu artistique vous allez vous retrouver très certainement confronté à des situations auxquelles vous n'auriez surement même pas pensé, et pourtant ! Petit soucis ou situation irréversible, il y en a pour tout le monde.

Cet article ne reprend pas des problèmes qui n'arrivent qu'à une minorité de personnes d'un coin reculé de la France, mais bien à 80% des clients du Vaucluse, dont certains ne sont même pas au courant de ce qu'il se passe dans leur dos.

Premièrement on décortique les « CGV » vous allez trouver des choses totalement folles dans les Conditions Générales de Vente du photographe, sous réserve qu'elles soient affichées, dans le cas contraire renseignez-vous bien.

La première question à se poser une fois que vous aurez trouvé un vrai photographe pro est ;

Que fait le photographe de mes photos après me les avoir livrées ?  
Et là, surprise, voilà ce que vous pourrez lire dans les CGV de 8 photographes sur 10 :

**« Sophie Durand se réserve le droit d'utiliser, sauf avis contraire avant la prestation photographique par écrit du client, les images à des fins commerciales dans le cadre de la promotion de son activité. »**

Donc là !

Si je suis client et que je n'ai pas lu les CGV, (comme tout le monde d'ailleurs), je vais faire une séance photo ou sur certaines photos je ne suis pas trop habillé, et voilà que des photos de moi, que j'ai payées se retrouvent sur Facebook, le site du photographe, dans une exposition photo... Bref !

Dans une autre variante encore plus osée issue d'un photographe du Vaucluse toujours :

**« Les photographies pourront être librement utilisées par l'auteur, sur tous supports, afin d'assurer la promotion de son activité professionnelle, sous réserve du respect des droits des personnes et des biens photographiés et sauf clause de confidentialité signée au préalable avec les clients est payé en supplément. »**

Alors là c'est encore mieux, si l'on s'oppose à ce que la photographe utilise les photos il faut payer ! Pour la petite info, après contact mail, il vous faudra verser 50€ de plus pour garder un minimum de confidentialité. INADMISSIBLE !

Vu l'état d'esprit de cette photographe, il vaut mieux aller ailleurs !

Dans un autre style totalement différent...

**« La photographe ne pourra pas être tenue responsable d'une moindre qualité des photos ».**

Dans le style, j'ai cramé mon gâteau, c'est la faute du four, voici... Je vous ai fait des photos de mauvaise qualité, mais c'est la faute de l'appareil.

Depuis quand un photographe n'est pas responsable de la qualité de son travail !

Nous retrouvons aussi des délais assez sympathiques...

**« Le délai de livraison des photos est en moyenne de 4 semaines pour les Séances photo, 3 mois pour les mariages ».**

Alors là on fuit direct ! Je ne connais pas en France de photographes suffisamment débordés pour annoncer des délais aussi longs, mais la raison est connue de tous les bons photographes, un peu moins par la clientèle, je m'explique.

Il y a deux types de photographes, le photographe et celui qui s'improvise photographe, prenons l'exemple sur des photos de grossesse :

#### Le photographe :

Le photographe a une forte connaissance de la photographie, il en a fait durant plusieurs années, et il a investi dans du vrai matériel de pro avant d'être apte à devenir pro, de plus on peut toujours apprendre la partie technique, mais la partie artistique ne s'apprend pas, un peu comme un dessinateur ou un peintre.

Un photographe utilise son matériel correctement, il cadre de façon artistique et arrive à se projeter pour avoir un rendu de la photo avant même avoir déclenché. Une fois la photo réalisée il suffit juste de convertir les photos numériques en fichiers images et ajuster les tons si besoin, mais généralement la photo ne nécessite aucun traitement.

Donc sur une séance d'une heure avec 100 photos, le photographe n'aura passé qu'environ 30 min avant de pouvoir livrer le client, généralement le photographe bloque une ou deux après-midi par semaines pour convertir et traiter les photos de tous ses clients, le client est donc livré sous 4 à 8 jours.

#### Le photographe improvisé :

Le photographe se dit (et je l'entends souvent) « *j'ai acheté le matériel j'ouvre mon entreprise parce que c'est cool comme boulot* », généralement c'est le genre de personne qui a sous-estimé le prix du matériel, ou tout simplement le genre de personne qui n'y connaît rien et qui n'a pas acheté le matériel adapté.

Certain investissent dans des appareils pro à 2500€ avec objectif fourni pour démarrer, mais l'investissement de base ne se limite pas à un appareil, un objectif de marque en 70-200mm f/2.8 (indispensable à tout photographe) ne coûte pas moins de 2900€ ! Il faudra environ 4 ou 5 objectifs pour pouvoir couvrir les différentes prestations, je ne parle pas de Flash, trépied, déclencheur à distance et autre.

Qui dit matériel non adapté et manque de technique, dit photographie raté, j'entends par raté le fait de ne pas avoir un résultat attendu et acceptable, d'autant que certain ne savent même pas se servir d'un appareil pro et travaille du coup en mode automatique, cela implique donc de passer du temps sur informatique pour essayer d'avoir au final des photos livrables.

Sur une séance photo de 1 heure avec 100 photos, le photographe passera environ 6 heures de retouches et vous proposera au final juste 10 ou 15 photos retouchées, ce qui explique des délais de livraison important, mais voilà, cela ne se limite pas juste à du délai de livraison, car qui dit retouche dit également baisse de qualité des photos.

Continuons !

**« En cas de publication des photos sur Internet par le client, celui-ci s'engage à mentionner l'auteur « Sophie Durand » et le site Internet de la photographe <http://www.Sdurand.com> ».**

Bon alors on va être clair ! Un photographe signe généralement ses photos, ce qui est tout à fait normal au même titre qu'un peintre signe ses peintures ou un dessinateur ses dessins, mais et je ne vois pas pourquoi un client serait obligé à faire de la publicité au photographe sur une prestation qu'il a payé, heureusement qu'il ne vous demande pas en plus de mettre des flyers dans les boîtes aux lettres des voisins de votre rue !

Dans le genre « aucun écart n'est toléré » :

**« En cas d'annulation de la séance par le client, si des sommes ont déjà été versées à la réservation, elles ne lui seront pas remboursées; elles couvrent forfaitairement les frais de préparation de votre séance et le manque à gagner d'une prestation photographique perdue ».**

Pour ma part il m'arrive parfois qu'un client m'appelle le matin en me signalant qu'il est malade ou qu'il a un imprévu en demandant un report de la séance prévue l'après-midi, je reprends simplement un rendez-vous et profite de ce temps libre pour travailler sur informatique.

**« Toute décision de rétractation effectuée dans le délai imparti fera l'objet d'un remboursement du montant effectivement versé. Cependant, aucun remboursement ne sera effectué après un délai de 7 jours ».**

En France le délai légal est de 14 jours et non 7 !

*Le droit de rétractation est désormais fixé à **14 jours, au lieu de 7 jours** (pour les contrats conclus à compter du 14 juin 2014). Vous avez un délai de 14 jours pour changer d'avis en cas d'achat par internet ou par téléphone. C'est le droit de rétractation. Si vous exercez ce droit, le vendeur doit vous rembourser le bien ou la prestation de service commandé. (Source : service-public.fr).*

Une séance photo sous la pluie au mois de Février ?

**« Pour les séances en extérieur, l'annulation est possible si les conditions météo annoncent du très mauvais temps. Dans ce cas, d'autres créneaux horaires seront proposés au client, en cas de faibles pluies ou risques de pluie, la séance sera maintenue ».**

*Là clairement avec ce photographe en cas de pluie, ce sera avec le maquillage qui coule et les cheveux qui frises ou rien !*

*Et oui, nous n'y pensons pas mais, s'il pleut le jour de la séance photo, que ce passe-t-il ?*

*Un photographe correct reportera une séance en cas de pluie, de risque de pluie, ou même en cas d'épisode de grand froid avec du mistral et des températures glaciales.*

*Cool, un shooting de 45min à 49€ ! Mais... ?*

**« Les offres peuvent être complétées par l'achat de photographies supplémentaires »**

*Demandez bien à votre photographe ce que couvre son offre, beaucoup font des offres du type « 45min de shooting en studio à 49€, retouches, 4 photos en HD au format numérique ».*

*Mais derrière vous trouverez aussi « la photo supplémentaire à 10€ ».*

*Donc si l'on veut ne serait-ce que 15 photos le prix est au final de : 159€, le photographe sait très bien que devant les images vous en prendrez en supplément, autant payer un photographe 130€ et avoir 50 photos retouchées.*

Alors là c'est le bouquet !

**« Photographe Professionnel, Mariages – Portrait – Naissance, Siret : xxx xxx xxx xxxxx - Code APE : 9003B »**

De la pure fraude à l'URSSAF ! Pour en savoir plus je vous invite à lire ceci :

<http://www.regisphoto.com/articlesregislaporte.html>

**Article par : Régis Laporte - Tous droits réservés.**